

Aménagement du site de la Papeterie Darblay

Communiqué de presse de Corbeil-Essonne Environnement (CEE)

Le 19 juin 2010

A l'occasion d'une réunion publique annoncée pour le 22 juin à Corbeil-Essonne, CEE tient à rappeler sa position sur l'aménagement du site de la Papeterie.

En septembre 2006, CEE avait alerté les media et attiré l'attention des habitants de Corbeil-Essonne sur les problèmes que posait l'aménagement du site de la Papeterie dès lors que le choix de la procédure de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) avait été délibérément écarté !

L'association déplorait l'**absence de projet de ville** sur un site d'une telle ampleur (14 hectares entièrement à aménager, près de 1000 logements, 3000 habitants soit 8% de la population actuelle de la ville).

En juin 2007, Bouygues Immobilier présente son projet lors d'une première réunion publique.

Le permis de construire est délivré par la Mairie le 07 avril 2009. Le projet est alors réduit à minima.

C'est pourquoi CEE a immédiatement demandé à ceux qui ont la charge de défendre l'**intérêt général** de revoir le plan de **dépollution**, la **protection du patrimoine**, le **plan local de déplacement** et d'**informer les habitants de Corbeil-Essonne**.

En juin 2009, CEE élève un recours gracieux contre ce permis et en juillet s'adresse aux délégués en charge de la gestion de la ville et confirme ses demandes.

En parallèle, CEE travaille avec Bouygues Immobilier, seul interlocuteur disponible sur ce projet.

CEE obtient que la dépollution des sols se fasse en une seule étape mais constate que les conclusions de l'étude d'impact sont ignorées.

En Octobre 2009, après le rejet de notre recours gracieux, CEE alerte le Conseil Général sur l'absence de projet concernant la conservation du patrimoine industriel et s'adresse au maire nouvellement élu.

En janvier 2010 une première rencontre a lieu (en présence de M. le sénateur Dassault). CEE réitère ses demandes:

- Permis d'aménager (Art R421-19 CU) et véritable démarche Ecoquartier.
- Désenclavement du site, liaisons douces, accès aux gares, accès aux grands axes, transport en commun.
- Réunion publique d'information des habitants sur l'aménagement du site

Ainsi, le projet ressemblera alors un peu plus à un **Ecoquartier**, dénomination qui doit traduire une réelle volonté de dynamique de ville pour assurer une certaine qualité de vie.

A ce jour aucune visibilité ne nous a été fournie sur l'ensemble de ces points.

L'importance de ce projet, sur un site avec une situation unique le long de l'Essonne, où tout est à concevoir. Une ville avec une histoire sociale et économique ancienne mais aussi difficile. Tous ces éléments constituent une raison et des conditions idéales pour donner à ce projet une qualité en terme d'environnement que les futurs habitants et les Corbeil-essonneois ne sauront qu'apprécier.

Corbeil-Essonne Environnement

<http://www.confluence-91.org>

